

COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
COMUNIDADE ECONOMICA DOS ESTADOS DA AFRICA CENTRAL

CEEAC



ECONOMIC COMMUNITY OF CENTRAL AFRICAN STATES
COMUNIDAD ECONOMICA DE LOS ESTADOS DEL AFRICA CENTRAL

ECCAS

Le Secrétaire Général

**49^{ème} Réunion Ministérielle du Comité Consultatif Permanent des Nations
Unies chargé de Questions de Sécurité en Afrique Centrale – UNSAC
*Luanda, République d'Angola, 25 - 29 novembre 2019***

**Allocution de Circonstance de Son Excellence
Monsieur Ahmad ALLAM-MI
Secrétaire Général de la Communauté Economique
des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC)**

29 novembre 2019

Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres ;

**Monsieur le Représentant Spécial du Secrétaire Général
des Nations Unies et Chef du Bureau Régional des Nations
Unies pour l'Afrique Centrale ;**

**Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et
Chefs des Missions diplomatiques ;**

**Mesdames et Messieurs les Représentants des
Organisations Internationales ;**

Mesdames et Messieurs ;

Distingués Invités ;

Qu'il me soit permis, avant tout propos, de remercier très sincèrement les Autorités de la République d'Angola pour l'accueil chaleureux réservé à moi-même et à toute la délégation qui m'accompagne à cette importante réunion.

Je saisis également cette occasion pour rendre un hommage déférent à Son Excellence Monsieur João LOURENÇO, Président de la République d'Angola, Chef de l'Etat, pour son leadership exemplaire en matière de gestion et de résolution des problèmes relatifs à la paix et à la sécurité dans notre espace et au-delà.

J'en veux pour preuve, la tenue en août dernier, ici même à Luanda, du mini-sommet regroupant l'Angola, la République du Congo, la République Démocratique du Congo, l'Ouganda et le Rwanda, et qui a permis la signature d'un accord par Leurs Excellences les Présidents Paul KAGAME et Yoweri MUSEVENI à l'effet de réduire les tensions entre leurs deux pays.

Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres ;

Mesdames et Messieurs ;

C'est un grand honneur pour moi de prendre part à cette réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé de questions de sécurité en Afrique centrale, une instance dont l'importance n'est plus à démontrer. En effet, après près de trois décennies d'existence, le Comité continue à servir de levier de production d'importantes politiques et stratégies sur la paix et la sécurité utiles à notre Communauté.

La tenue systématique des réunions biennales du Comité, offre une opportunité inestimable aux Etats membres de la CEEAC d'échanger sur les questions brûlantes de sécurité affectant la région.

Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres ;

Mesdames et Messieurs ;

Les défis sécuritaires auxquels les Etats membres du Comité font face sont nombreux et variés. Sans vouloir les énumérer tous, je peux tout de même mentionner la question de l'activisme des groupes armés et autres mouvements terroristes, les tensions liées aux processus électoraux, ainsi que la circulation illicite des armes légères et de petit calibre.

Aussi, la crise humanitaire, qui est en grande partie une conséquence des actions des groupes armés et mouvements terroristes, et même actuellement des catastrophes naturelles dont les pluies diluviennes et la sécheresse, nécessite davantage l'attention des Etats membres du Comité. Ceci est d'autant plus important que les ressources disponibles aux Agences internationales spécialisées dans l'action humanitaire sont de plus

en plus limitées à la suite de la diminution en cours du budget de l'Organisation des Nations Unies.

Concernant la transhumance apaisée, je me réjouis des efforts fournis à ce jour par les Experts des Etats membres du Secrétariat général de la CEEAC et de l'UNOCA dans le cadre de la formulation d'un projet de protocole relatif à la réglementation du pastoralisme et de la transhumance dans notre région, conformément aux recommandations pertinentes du Comité. Une fois finalisé par les experts des Etats membres, il sera soumis à l'adoption par les organes compétents. Une fois adopté et ratifié, ce protocole devrait permettre à notre Communauté de protéger l'activité économique du pastoralisme de menaces sécuritaires qui ont tendance à s'y greffer et à renforcer les efforts des Etats dans ce secteur.

En ce qui concerne le contrôle des armes légères et de petit calibre dans notre espace communautaire, des avancées significatives ont été réalisées dans la ratification de la Convention de Kinshasa au cours de cette année.

Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres ;

**Monsieur le Représentant Spécial du Secrétaire Général
des Nations Unies ;**

Mesdames et Messieurs ;

Comme vous le savez, cette 49^{ème} Réunion Ministérielle du Comité se tient à trois semaines de la tenue à Libreville, République Gabonaise, de la 9^{ème} Session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC sur la réforme institutionnelle de notre organisation communautaire.

Je suis convaincu que les articulations contenues dans le projet de protocole révisé relatif au Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale (COPAX) devraient doter notre région d'instruments adéquats, susceptibles de lui permettre de faire efficacement face aux défis sécuritaires que j'ai mentionnés tantôt, et bien d'autres.

Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres ;

Mesdames et Messieurs ;

Je ne saurais clore mon propos sans réitérer mes vifs remerciements aux Autorités et au Peuple angolais pour

l'hospitalité et les marques d'attention dont ma délégation et moi-même sommes l'objet depuis notre arrivée à Luanda. Je vous souhaite des délibérations fructueuses.

Je vous remercie.

=====